





C.

Noms	Age	Profession ou demeur	Mariage et enfants	Profession ou services	Notes
29. Cotton Jacques	49.	Travailleurs	Belon	Medecine	parons deui
30. Comil Jean	73.	tailleur habit	Ardechaire, id	republicaine	comme noble, prede
31. Clapier aude	30.	X Epoux Malien id	Belon	les fonctions	85.
32. Constantin Joseph mar	80.	X prêtre refractaire	id	publiques	Frederique a habite a arignon - 20 ans
33. Chalon Jean	50.	cultivateur	id		premier fils a home de son 25. ans
34. Constant Antoine	37.	menager	Ardechaire		adit qui ne se
35. Constant Francois	36.	cultivateur	Ardechaire		separeront qui la
36. Constant Joseph mar	39.	cultivateur	id		mort
37. Carbone Francois	30.	cultivateur notable	Ardechaire		
38. Clot Joseph	34.	Cultivateur notable	id		
39. Constant Jean epoux	33.	X Cultivateur	id		il a été au camp de
40. Charbonnel Jean	41.	cordonnier	Belon		Monte.
41. Clot Jacques	35.	Ardechaire	Ardechaire		
42. Cotton Francois	28.	X forgeron	Belon		
43. Cotton Antoine	64.	X Cultivateur	Belon		
44. Chalon Francois	72.	Cultivateur	Ardechaire		
45. Capetier Henri	56.	X Cultivateur	Ardechaire		
46. Constant Antoine	25.	X Boulangier	Ardechaire		
47. Cop Pierre	50.	Cultivateur	Ardechaire		

APPRIVES DE VAUCLUSE

Sommis a l'appel  
Sommis a l'appel

Coguen  
arrête le 28. Mars











## Doc 5

### **Tableau des prévenus de la commune de Bedoin, établi durant l'instruction du procès entre le 10 et le 28 mai 1794 (prairial an II). Arch. dép. de Vaucluse, 7L51.**

Ce document est manuscrit sur support papier. Il est extrait d'un registre qui fait le résumé de toutes les charges retenues contre les prévenus. Ce registre constitue donc une sorte de synthèse de l'instruction.

Le document a été établi durant l'instruction du procès, entre le 21 floréal an II (transport du tribunal révolutionnaire à Bedoin) et le 9 prairial an II (jour du procès). Il montre une grande méticulosité – à relier avec la brièveté de l'instruction – dans la collecte des charges : « attentat contre la Liberté et les loix », « prévenus d'avoir pactisé avec l'aristocratie étant fonctionnaire », « prévenus de violence envers les citoyens », « fédéralisme », « négligence coupable dans les fonctions publiques », « parents d'émigré ou suspect », « chef de révolte, comme noble, prêtre, etc. ».

Les commentaires montrent une instruction à charge : « mauvaise foi », « père d'émigré ».